

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2024/41 du 16 décembre 2024, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/41a1	Howald, rue des Bruyères – travaux de construction devant l'immeuble 44 du 01.01.2025 au 28.02.2025.
2024/41a2	Howald, rue des Bruyères – travaux de construction devant l'immeuble 3 du 01.01.2025 au 13.11.2025.
2024/41a3	Alzingen, rue de Roeser – travaux de construction devant les immeubles 40-40A du 01.01.2025 au 31.12.2025.
2024/41a4	Hesperange, Ceinture um Schlass – rue Jules Diederich – travaux d'infrastructure du 21.12.2024 au 28.02.2025
2024/41a5	Howald, rue des Bruyères – travaux de raccordement du 13.01.2025 au 25.01.2025
2024/41a6	Hesperange, rue d'Itzig – Itzig, rue de Hesperange – travaux de fouilles du 13.01.2025 au 14.03.2025
2024/41a7	Alzingen, rue de Syren – à l'occasion du chantier au CR154 à l'entrée de la localité de Syren – du 20.12.2024 au 31.01.2025
2024/41a8	Itzig, rue des Promenades – travaux de réfection – du 16.12.2024 au 20.12.2024
2024/41a9	Fentange, rue de Kockelscheuer – travaux de remplacement des canalisations du 21.12.2024 au 07.03.2025
2024/41a10	Fentange, Op der Hobuch – travaux de remplacement des canalisations du 09.01.2025 au 30.04.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 16 décembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

